Département de MAINE ET LOIRE Arrondissement de Saumur Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du conseil municipal du 31 mars 2025

Convocation du 17/03/2025

Nombre de conseillers en service: 13

Conseillers présents: 7

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 1/04/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trente et un du mois de mars à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de mars sous la présidence de Monsieur Dominique GIRARD, 1^{er} adjoint,

Président: Dominique GIRARD

Secrétaire de séance : Marie-Claire VIRIEUX

Présents: Marie-Claire VIRIEUX, Dominique GIRARD, Isabelle JOREAU, Anne MAYER,

Yvonne FREMONT, Magalie MARTIN et Christophe GAIGNON.

Absents: Armelle PONCET, Mireille FOURMOND, Olivier CHARRIER, Frédéric BRUERE,

Philippe VARIN et Vincenzo AGRELO

Bon pour pouvoir : Philippe VARIN à Dominique GIRARD.

<u>DCM 2025-10 VERSEMENT D'UNE SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION DES</u> DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Monsieur le 1^{er} adjoint fait lecture d'un courrier de l'association des donneurs de sang bénévoles d'Allonnes sollicitant une subvention pour les aider à maintenir ses collectes de sang sur le Pays Allonnais.

La demande de subvention pour l'année 2025 est basée sur un montant de 0.10 € par habitant.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE à l'unanimité des membres présents de verser une subvention d'un montant de 62.90 € correspondant à 0.10 € par habitant. La population de la BREILLE-LES-PINS étant de 629 administrés au dernier recensement.

Pour copie certifiée conforme, La BREILLE-LES-PINS, le 1/04/2025 Le 1^{er} adjoint,

Dominique GIRARD

Certifié exécutoire par le Maire Compte tenu de la transmission en Sous-préfecture de Saumur, le 1/04/2025 Et de la mise en ligne le 1/04/2025

Le secrétaire

Accusé de réception en préfecture 049-214900458-20250331-DCM2025-10-DE Date de télétransmission : 01/04/2025 Date de réception préfecture : 01/04/2025